

OFFRE DE FORMATION

MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DE LA SIGNALISATION ROUTIÈRE



ROUEN

12 (après-midi),
13 et 14 mai
2025



La signalisation routière est régie par de nombreux textes dont le Code de la Route, l'arrêté de 1967 modifié et l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (IISR-arrêté du 22 octobre 1963).

Compte tenu des enjeux forts de sécurité que représente la signalisation routière tant pour les usagers de la route que pour les agents intervenant sur le domaine routier, le Cerema propose une formation permettant d'en maîtriser les fondamentaux.

Elle porte sur les différents types de signalisation : horizontale, verticale de police, de repérage, dynamique ou temporaire.

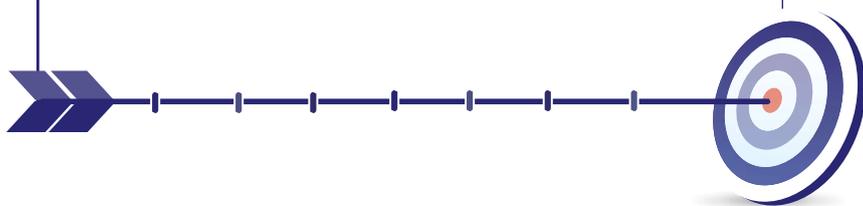


OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les connaissances nécessaires à l'application de l'IISR dans les cas courants
- Utiliser les outils et les points de repère pour savoir chercher les informations dans les différents guides et textes réglementaires

La formation aborde également en fil rouge les principes de la normalisation et de la certification des produits de signalisation.



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apports techniques
- Illustrations vidéo et photos
- Retour d'expériences
- Échanges entre stagiaires et formateurs
- Utilisation de la plateforme mesformations.cerema.fr

PUBLIC

La formation s'adresse aux personnels chargés de définir les politiques techniques en collectivités :

- Chargé(e) d'études et de conception en voirie et réseaux divers
- Chargé(e) de réalisation de travaux de voirie et réseaux divers
- Chef(fe) d'équipe d'entretien et d'exploitation voirie et réseaux divers
- Chef(fe) de projets et responsables d'opérations routières
- Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers

NIVEAU PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Quiz à la fin de chaque atelier
- Evaluation des acquis à la fin de la formation

FRAIS D'INSCRIPTION

1250 € HT par stagiaire (TVA à 0%)
Déjeuners jours 2 et 3 inclus

DURÉE

2,5 jours



PROGRAMME



JOUR 1

LES FONDEMENTS DE LA SIGNALISATION ROUTIÈRE (13H30 - 17H30)

- Introduction - 0h30
- Cadre réglementaire général et expérimentations – 2h00
- Cadre normatif et certification – 1h30

JOUR 2

LA SIGNALISATION PERMANENTE (8H30 - 12H30 ET 14H00 - 17H30)

- Signalisation verticale (danger, priorité, intersection, services) – 1h30
- Signalisation de repérage (directionnelle, SIL, vélo, piéton et touristique) – 2h00
- Produits de signalisation verticale – 0h30

Pause déjeuner (12h30 - 14h00)

- Module feux de circulation permanent (généralités, RNER et maintenance) – 1h30
- Signalisation horizontale – 1h30
- Produits de marquage – 0h30

JOUR 3

LA SIGNALISATION NON PERMANENTE (8H30 - 12H15 ET 13H45 - 16H00)

- Signalisation temporaire (routes à chaussées séparées, bidirectionnel / urbain, sécurité des agents) – 3h30
- Produits en signalisation temporaire – 0h15

Pause déjeuner (12h30 - 14h00)

- Signalisation dynamique – 1h45
- Évaluation – 0h30



LES ATOUTS DU **CEREMA**

- Des équipes pluridisciplinaires et expertes (aménageurs, ingénieurs, techniciens) ;
- De nombreuses années d'expérience opérationnelle au service des collectivités territoriales ;
- Des participations actives à l'édition de normes et règlements, aux côtés des pouvoirs publics et de réseaux de partenaires et d'experts reconnus.

COORDINATION DE LA FORMATION

Mathis BELTRAMI

Chargé de projets en Signalisation Règlementation et Expérimentation

Avec l'appui des référents thématiques du Réseau Métier Signalisation du Cerema

INFORMATIONS ET **INSCRIPTION**



formation.catalogue@cerema.fr



www.cerema.fr



CeremaCom



Cerema

